

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1220

22 juin 2006

### SOMMAIRE

Abbakan International S.A., Luxembourg . . . . .	58558	Fashion Investment Group S.A., Luxembourg . . .	58540
ACM International Health Care Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58520	Ficino S.A.H., Luxembourg . . . . .	58556
ACM International Technology Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58525	Financière de l'Yser Holding S.A., Luxembourg . .	58554
ACM U.S. Real Estate Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58515	Ginor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58532
ACMBernstein Sicav, Luxembourg . . . . .	58515	Grissin S.A., Luxembourg . . . . .	58555
ACMBernstein Sicav, Luxembourg . . . . .	58520	Harwood S.A., Luxembourg . . . . .	58540
ACMBernstein Sicav, Luxembourg . . . . .	58522	Hermitage Investments S.A., Luxembourg . . . . .	58560
ACMBernstein Sicav, Luxembourg . . . . .	58525	Hipermark Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58546
Alpine Foreign Investments S.A., Luxembourg . . .	58553	Holding de Développement Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	58558
Amberlux S.A.H., Luxembourg . . . . .	58549	Horb S.A., Luxembourg . . . . .	58558
Amoxi S.A., Luxembourg . . . . .	58548	Hubema S.A.H., Luxembourg . . . . .	58535
Ampax S.A.H., Luxembourg . . . . .	58555	ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58530
Arcelor S.A., Luxembourg . . . . .	58544	ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No 3, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	58514
(L')Armathan S.A., Luxembourg . . . . .	58559	Ikano Funds, Sicav, Bertrange . . . . .	58517
(The) Asian Technology Fund, Sicav, Luxembourg	58522	Immoint S.A., Luxembourg . . . . .	58538
Athena Venture Capital Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58549	ING Direct Sicav, Luxembourg . . . . .	58541
Automate Invest Holding S.A., Luxembourg . . . .	58560	ING Index Linked Fund II Sicav, Luxembourg . . .	58541
B.B. Invest S.A., Luxembourg . . . . .	58534	ING Index Linked Fund, Sicav, Luxembourg . . . .	58542
C.R. Entreprises S.A., Luxembourg . . . . .	58547	ING (L) Protected, Sicav, Luxembourg . . . . .	58538
CCN S.A., Luxembourg . . . . .	58551	ING (L) Renta Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58539
Chablis S.A., Luxembourg . . . . .	58557	Intercharter S.A.H., Luxembourg . . . . .	58532
Chinto S.A., Luxembourg . . . . .	58539	Intereal Estate Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58551
Clara S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	58543	International Patent Development and Trade S.A., Luxembourg . . . . .	58556
Compar Invest S.A., Luxembourg . . . . .	58537	International Ventures Corporation S.A.H., Luxembourg . . . . .	58539
Damolou Financière S.A., Luxembourg . . . . .	58550	Invesco Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	58547
Danbel S.A.H., Luxembourg . . . . .	58536	Invesco Maximum Income Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	58550
Daura Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58557	Jager Financement S.A., Luxembourg . . . . .	58548
DB Platinum IV, Sicav, Luxembourg . . . . .	58515	Laboratoires Pharmedical S.A., Luxembourg . . . .	58531
Doremi S.A.H., Luxembourg . . . . .	58559	Land's End S.A.H., Luxembourg . . . . .	58533
Eastern Natural Resources S.A.H., Luxembourg . .	58537	Lemke Holding AG, Luxembourg . . . . .	58534
Elite Model Management Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	58559	Liechfield S.A., Luxembourg . . . . .	58535
Elsa S.A.H., Luxembourg . . . . .	58557	Lomair Holding S.A., Luxembourg . . . . .	58559
European Business Management S.A., Luxembourg . . . . .	58546	Lux-Pension Sicav, Luxembourg . . . . .	58534
Exa Holding Société Anonyme, Luxembourg . . . .	58533	Luxex S.A.H., Luxembourg . . . . .	58548

Lys S.A.H., Luxembourg .....	58535	Research & Development International S.A.H. (R.D.I.), Luxembourg .....	58532
Mangon Investments S.A., Luxembourg .....	58531	Rif S.A.H., Luxembourg .....	58532
MCE, Moyens et Capitaux Européens S.A., Luxembourg .....	58527	Rosa S.A., Luxembourg .....	58552
Mercati S.A., Luxembourg .....	58557	Saltus S.A., Luxembourg .....	58544
Metec S.A.H., Luxembourg .....	58531	Seacat S.A., Luxembourg .....	58552
Monte Carlo International Real Estate S.A.H., Luxembourg .....	58555	Shanara Holding S.A., Luxembourg .....	58538
Montefin S.A., Luxembourg .....	58514	SOCLINPAR S.A.H., Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Luxembourg .....	58530
Montrose Holding S.A., Luxembourg .....	58558	Solutex S.A., Luxembourg .....	58551
Multi-Funds Sicav, Luxembourg .....	58536	Stanley Invest Holding S.A., Strassen .....	58533
Mytaluma S.A.H., Luxembourg .....	58533	Technet Investment Holding S.A., Luxembourg ..	58554
Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg .....	58543	Teli Finances S.A., Luxembourg .....	58536
Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg .....	58544	Topkins S.A., Luxembourg .....	58547
Oceania S.A., Luxembourg .....	58535	Unirec S.A., Luxembourg .....	58542
Oracle Properties S.A., Luxembourg .....	58541	Urtex S.A., Luxembourg .....	58553
Partinvest Europe S.A., Luxembourg .....	58552	Valexpert S.A., Luxembourg .....	58539
Pierra Menta Holding S.A., Luxembourg .....	58553	Valfor Holding S.A., Luxembourg .....	58546
Pimiento Holding S.A., Luxembourg .....	58556	Velafi Holding S.A., Luxembourg .....	58554
Pokhara Finances S.A., Luxembourg .....	58551	Villeneuve Investissements S.A., Luxembourg .....	58553
Polder Desch, S.à r.l., Luxembourg .....	58528	Vontobel Fund, Sicav, Luxembourg .....	58548
Prairie Management S.A., Luxembourg .....	58543	Vulpin S.A., Luxembourg .....	58550
Prairie Management S.A., Luxembourg .....	58556	Walser Portfolio, Sicav, Luxembourg .....	58542
Rainbow Strategies S.A., Luxembourg .....	58537	Wycombe S.A.H., Luxembourg .....	58540
Real Estate Development S.A.H., Luxembourg ..	58554	Yarkan S.A., Luxembourg .....	58549

**MONTEFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 47.153.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Carl Speecke en remplacement de Monsieur Koen van Baren. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Carl Speecke, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

*Pour MONTEFIN S.A.*

C. Speecke

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2006, réf. LSO-BP02126. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(034980/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

**ICG MEZZANINE FUND 2003 LUXCO No 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 95.550.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(033631/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

**DB PLATINUM IV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 85.828.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de  
DB PLATINUM IV (la «Société») ayant eu lieu le 25 avril 2006*

Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Madame Lida Cepuch de son poste d'administrateur de la Société à compter du 1<sup>er</sup> février 2006 ainsi que de celle de Monsieur Léon Hilger de son poste d'administrateur de la Société à compter du 15 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02775. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(055825.03/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

---

**ACMBERNSTEIN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 117.021.

**ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.789.

—  
**MERGER PROPOSAL**

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of the month of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Appeared:

1) ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 27th January 1997 for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND)

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

and

2) ACMBERNSTEIN SICAV, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 8th June 2006, for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACMBERNSTEIN SICAV);

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

who declared the following

(A) ACMBERNSTEIN SICAV and ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND are two sociétés d'investissement à capital variable with one or more portfolios of assets represented each by a separate class of shares, all as described in their current prospectuses;

(B) ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND shall be merged into ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO, a portfolio of assets created under the umbrella structure of ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) The board of directors of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND has approved the merger proposal with the purpose, inter alia, of offering a greater asset base and an increased flexibility of investment opportunities to its shareholders for the conversion of their shares into shares relating to another portfolio of ACMBERNSTEIN SICAV, as well as for the purpose of a potential reduction of both, administrative and marketing costs.

(D) The board of directors of ACMBERNSTEIN SICAV has also approved the merger proposal which it deems to be in the interest of its shareholders on the basis of spreading costs among a larger asset base.

Now therefore it is agreed subject (i) as provided in paragraph I) below and (ii) to any changes as shall be approved by the directors of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND and/or of ACMBERNSTEIN SICAV pursuant to regulatory requirements, that:

I) On the date of the extraordinary general meeting required by law of the shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND and, if required, of the shareholders of ACMBERNSTEIN SICAV approving the merger, or on such other effective date determined at the general meeting of shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND upon suggestion of the Chairman being not later than 31 August 2006 (the «Effective Date»), in pursuance of article 257 ss. of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «1915 Law»), ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND shall contribute all its assets and liabilities (referred to hereinafter as the «As-

sets») in the manner that all Assets shall be allocated to ACMBERNSTEIN SICAV and more particularly to ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO.

II) In exchange for the contribution of the Assets, ACMBERNSTEIN SICAV will issue to the shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND the same number of shares in ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO of ACMBERNSTEIN SICAV as they held in ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND prior to the Effective Date.

III) As a result of the merger, ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND shall cease to exist and all its shares in issue shall be cancelled.

IV) All new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will be issued in registered form with fractions.

V) Confirmations of shareholding shall be delivered by or on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV, within three days from the Effective Date.

VI) As from the Effective Date, all Assets of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND shall be deemed transferred to ACMBERNSTEIN SICAV, on account of ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO of ACMBERNSTEIN SICAV. The Effective Date shall be considered as the date from which the operations of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV. The new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will participate in the profits of ACMBERNSTEIN SICAV as from the Effective Date.

The merger agreement, the special reports of the auditor, the reports of the directors of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND and ACMBERNSTEIN SICAV, the financial reports containing the audited annual accounts of the last 3 years of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND and both the current prospectus of ACMBERNSTEIN SICAV shall be available for inspection to the shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND and of ACMBERNSTEIN SICAV, from 25th June 2006 and copies thereof may be obtained on request, free of charge, at the registered office of ACMBERNSTEIN SICAV and ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND.

#### Statement

In accordance with article 271 of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the legality the present merger proposal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons signed together with us, the notary, this original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seizième jour du mois de juin.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 27 janvier 1997 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND)

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

et

2) ACMBERNSTEIN SICAV, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 8 juin 2006 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACMBERNSTEIN SICAV);

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

Qui ont déclaré ce qui suit:

(A) ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et ACMBERNSTEIN SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable avec un ou plusieurs portefeuilles d'avoirs, chacun de ces portefeuilles étant représenté par une catégorie d'actions séparée, tel que décrit dans leur prospectus actuel;

(B) ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND sera fusionné dans ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO, un portefeuille d'avoirs créé sous la structure d'ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) Le conseil d'administration d'ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND a approuvé la proposition de fusion ayant comme but, entre autres, d'offrir une masse d'avoirs plus large et des opportunités d'investissement plus flexibles à ses actionnaires pour la conversion de leurs actions dans des actions d'autres compartiments d'ACMBERNSTEIN SICAV ainsi qu'une réduction potentielle des frais d'administration et de commercialisation.

(D) Le conseil d'administration d'ACMBERNSTEIN SICAV a également approuvé la proposition de fusion qu'il estime être dans l'intérêt de ses actionnaires en raison d'une répartition des frais sur une plus grande masse d'avoirs.

Il est convenu sous réserve (i) de ce qui est prévu au paragraphe I. ci-dessous et (ii) de toute autre modification qui sera approuvée par les administrateurs d'ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et/ou d'ACMBERNSTEIN SICAV suite à des exigences réglementaires, que:

I. A la date de l'assemblée générale extraordinaire, exigée par la loi, les actionnaires de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et, si requise, les actionnaires d'ACMBERNSTEIN SICAV, approuvant la fusion, ou à toute autre date définie par l'assemblée générale des actionnaires de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND sur proposition du président, cette date ne pouvant être postérieure au 31 août 2006 (la «Date d'Effet»), conformément à l'article 257ss de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND apportera tout ses avoirs et engagements (ci-après les «Avoirs») de façon à ce que tous les Avoirs soient alloués à ACMBERNSTEIN SICAV et plus spécifiquement au compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO.

II. En échange de l'apport des Avoirs, ACMBERNSTEIN SICAV émettra aux actionnaires d'ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND un nombre d'actions dans le compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO d'ACMBERNSTEIN SICAV identique à celui qu'ils détenaient dans ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND avant la Date d'Effet.

III. Suite à la fusion, ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND cessera d'exister et toutes ses actions en circulation seront annulées.

IV. Toutes les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV seront émises sous forme nominative avec des fractions.

V. Des confirmations quant au nombre d'actions détenu par chaque actionnaire seront délivrées par ou pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV endéans les trois jours de la Date d'Effet.

VI. A partir de la Date d'Effet, tous les Avoirs de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND seront réputés avoirs été transférés à ACMBERNSTEIN SICAV pour compte du compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - U.S. REAL ESTATE INVESTMENT PORTFOLIO. La Date d'Effet est à considérer comme la date à partir de laquelle les opérations de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV. Les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV donneront le droit de participer aux bénéfices d'ACMBERNSTEIN SICAV à partir de la Date d'Effet.

VII. Le projet de fusion, les rapports spéciaux des réviseurs, les rapports des conseils d'administration de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et ACMBERNSTEIN SICAV et, les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés des trois dernières années pour ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et le prospectus actuel ainsi qu'un projet du nouveau prospectus d'ACMBERNSTEIN SICAV seront à la disposition des actionnaires de ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND et ACMBERNSTEIN SICAV pour inspection à partir du 25 juin 2006 et copies de ces documents peuvent être obtenues, sans frais, auprès du siège social d'ACMBERNSTEIN SICAV et ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND.

#### Déclaration

Conformément à l'article 271 de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie la légalité du présent projet de fusion.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants repris sur haut, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les personnes nommées ont toutes signé avec nous, notaire, le présente acte.

Signé: K. Panichi et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 2006, vol. 437, fol. 13, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juin 2006.

H. Hellinckx.

(057392.02/242/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2006.

#### **IKANO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 68.837.

In the year two thousand six, on the thirty-first day of May.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary meeting of shareholders of IKANO FUNDS (the «Company»), a Société d'Investissement à Capital Variable with its registered office at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, incorporated in Luxembourg on 12th March 1999 (the «Articles») by a deed of notary Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), of 16th April 1999. The articles of incorporation have been amended for the last time on September 1st, 2004 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Memorial C, n° 915 on September 14, 2004.

The meeting (the «Meeting») was opened at 9.00 a.m. with Mr Alan Ridgway, chartered accountant, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary to the Meeting Ms Laurence Kreicher, private employee, with professional address in Luxembourg. The Meeting elected as scrutineer Ms Lieve Beelen, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

(i) The shareholders present and represented and the number of shares held by each of them is shown on the attendance list signed by the shareholders, the proxies of the shareholders represented and by the members of the bureau. The said list and proxies initialled *ne variatur* by the members of the bureau will be annexed to this document, to be registered with this deed.

(ii) This Meeting has been convened by notices containing the agenda sent to each of the shareholders registered in the shareholders' register on May 19, 2006.

(iii) It appears from the attendance list that out of 368,465,212 shares in issue, 314,504,914 (85.36%) are present or duly represented at this Meeting and that consequently the Meeting is regularly constituted and may validly decide on all items on the agenda.

(iv) The agenda of the Meeting is the following:

1. Approval of the change of registered office of the Company to Atrium Business Park, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and, consequently amendment of article 4 of the Company's articles of incorporation to read as follows:

«The registered office of the Company is established in Bertrange, in the Grand Duchy of Luxembourg and may be transferred to any place within the commune of Bertrange by resolution of the board of directors of the Company (the «Board of Directors»).

Subsidiaries, branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.»

2. Miscellaneous.

Then the general meeting, after deliberation, took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to transfer the registered office of the company from L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, to Atrium Business Park, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, and resolves to amend Article 4 of the Articles of association which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Bertrange, in the Grand Duchy of Luxembourg and may be transferred to any place within the commune of Bertrange by resolution of the board of directors of the Company (the «Board of Directors»).

Subsidiaries, branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.»

*Evaluation of costs*

The above named persons declare that the expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to one thousand five hundred Euro (1,500.- EUR).

There being no further item on the agenda, the Chairman closed the meeting at 9.15 a.m.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text will be binding.

The document having been read to the persons appearing, know to the notary by their surnames, first names, civil statuses and residences, the said persons signed together with us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de IKANO FUNDS (la «Société»), une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, constituée à Luxembourg le 12 mars 1999 par acte notarié (les «Statuts») publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), le 16 avril 1999. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, le 1<sup>er</sup> sep-

tembre 2004 par un acte du notaire soussigné publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 915 du 14 septembre 2004.

L'assemblée («l'Assemblée») est ouverte à 09.00 heures et présidée par Monsieur Alan Ridgway, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire de l'Assemblée Mademoiselle Laurence Kreicher, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg. L'Assemblée a élu aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Lieve Beelen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant donc été constitué, le Président a déclaré et a demandé au notaire d'acter que:

(i) Les actionnaires présents et représentés et le nombre des actions détenues par chacun d'eux ont été renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés et par le bureau de l'Assemblée. Ladite liste et les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau seront annexées à ce document, pour être enregistrées avec le présent acte.

(ii) Cette Assemblée a été convoquée par avis contenant l'agenda, envoyés à chaque actionnaire enregistré dans le registre des actionnaires en date du 19 mai 2006.

(iii) Il résulte de ladite liste de présence que, des 368.465.212 actions émises, 314.504.914 (85,36%) actions sont présentes ou dûment représentées à l'Assemblée et que dès lors l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

(iv) L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire est le suivant:

(1) Approbation du changement du siège social de la société à Atrium Business Park, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et, en conséquence, modification de l'article 4 des Statuts, cet Article devant être lu comme suit:

«Le siège social est établi dans la ville de Bertrange, au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra être transféré à toute autre adresse dans la commune de Bertrange par une résolution du conseil d'administration de la société (le «conseil d'administration»).

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration des filiales, succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera soumise aux lois luxembourgeoises.»

(2) Divers.

L'assemblée générale, après délibération, a adopté les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à Atrium Business Park, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, et décide de modifier en conséquence l'Article 4 des Statuts, cet Article devant être lu comme suit:

«**Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Bertrange, au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra être transféré à toute autre adresse dans la commune de Bertrange par une résolution du conseil d'administration de la société (le «conseil d'administration»).

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration des filiales, succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera soumise aux lois luxembourgeoises.»

#### *Evaluation des dépenses*

Les personnes sus nommées déclarent que les frais et dépenses de toute nature générés par le présent acte et qui seront pris en charge par la Société s'élèveront à un montant approximatif de mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.15 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes que, à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants connus du notaire de leurs nom, prénom, état et résidence, les susnommés ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Ridgway, L. Kreicher, L. Beelen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, vol. 28CS, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

G. Lecuit.

(055002.03/220/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

**ACMBERNSTEIN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 117.021.

**ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 25.105.

MERGER PROPOSAL

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of the month of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Appeared:

1) ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 1st December 1986 for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND)

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

and

2) ACMBERNSTEIN SICAV, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 8th June 2006, for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACMBERNSTEIN SICAV);

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

who declared the following

(A) ACMBERNSTEIN SICAV and ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND are two sociétés d'investissement à capital variable with one or more portfolios of assets represented each by a separate class of shares, all as described in their current prospectuses;

(B) ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND shall be merged into ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO, a portfolio of assets created under the umbrella structure of ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) The board of directors of the ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND has approved the merger proposal with the purpose, inter alia, of offering a greater asset base and an increased flexibility of investment opportunities to its shareholders for the conversion of their shares into shares relating to another portfolio of ACMBERNSTEIN SICAV, as well as for the purpose of a potential reduction of both, administrative and marketing costs.

(D) The board of directors of ACMBERNSTEIN SICAV has also approved the merger proposal which it deems to be in the interest of its shareholders on the basis of spreading costs among a larger asset base.

Now therefore it is agreed subject (i) as provided in paragraph I) below and (ii) to any changes as shall be approved by the directors of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND and/or of ACMBERNSTEIN SICAV pursuant to regulatory requirements, that:

I) On the date of the extraordinary general meeting required by law of the shareholders of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND and, if required, of the shareholders of ACMBERNSTEIN SICAV approving the merger, or on such other effective date determined at the general meeting of shareholders of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND upon suggestion of the Chairman being not later than 31 August 2006 (the «Effective Date»), in pursuance of article 257 ss. of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «1915 Law»), ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND shall contribute all its assets and liabilities (referred to hereinafter as the «Assets») in the manner that all Assets shall be allocated to ACMBERNSTEIN SICAV and more particularly to the ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO.

II) In exchange for the contribution of the Assets, ACMBERNSTEIN SICAV will issue to the shareholders of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND the same number of shares in the ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO as they held in ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND prior to the Effective Date.

III) As a result of the merger, ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND shall cease to exist and all its shares in issue shall be cancelled.

IV) All new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will be issued in registered form with fractions.

V) Confirmations of shareholding shall be delivered by or on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV, within three days from the Effective Date.

VI) As from the Effective Date, all Assets of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND shall be deemed transferred to ACMBERNSTEIN SICAV, on account of the ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO. The Effective Date shall be considered as the date from which the operations of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of ACMBERNSTEIN

SICAV. The new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will participate in the profits of ACMBERNSTEIN SICAV as from the Effective Date.

The merger agreement, the special reports of the auditor, the reports of the directors of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND and ACMBERNSTEIN SICAV, the financial reports containing the audited annual accounts of the last 3 years of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND and both the current prospectus of ACMBERNSTEIN SICAV shall be available for inspection to the shareholders of ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND and of ACMBERNSTEIN SICAV, from 25th June 2006 and copies thereof may be obtained on request, free of charge, at the registered office of ACMBERNSTEIN SICAV and ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND.

#### Statement

In accordance with article 271 of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the legality the present merger proposal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us, the notary, this original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seizième jour du mois de juin.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 1<sup>er</sup> décembre 1986 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND)

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

et

2) ACMBERNSTEIN SICAV, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 8 juin 2006 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACMBERNSTEIN SICAV);

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

Qui ont déclaré ce qui suit:

(A) ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et ACMBERNSTEIN SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable avec un ou plusieurs portefeuilles d'avoirs, chacun de ces portefeuilles étant représenté par une catégorie d'actions séparée, tel que décrit dans leur prospectus actuel;

(B) ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND sera fusionné dans ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO, un portefeuille d'avoirs créé sous la structure de ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) Le conseil d'administration d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND a approuvé la proposition de fusion ayant comme but, entre autres, d'offrir une masse d'avoirs plus large et des opportunités d'investissement plus flexibles à ses actionnaires pour la conversion de leurs actions dans des actions d'autres compartiments d'ACMBERNSTEIN SICAV ainsi qu'une réduction potentielle des frais d'administration et de commercialisation.

(D) Le conseil d'administration d'ACMBERNSTEIN SICAV a également approuvé la proposition de fusion qu'il estime être dans l'intérêt de ses actionnaires en raison d'une répartition des frais sur une plus grande masse d'avoirs.

Il est convenu sous réserve (i) de ce qui est prévu au paragraphe I. ci-dessous et (ii) de toute autre modification qui sera approuvée par les administrateurs d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et/ou d'ACMBERNSTEIN SICAV suite à des exigences réglementaires, que:

I. A la date de l'assemblée générale extraordinaire, exigée par la loi, les actionnaires d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et, si requise, les actionnaires d'ACMBERNSTEIN SICAV, approuvant la fusion, ou à toute autre date définie par l'assemblée générale des actionnaires d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND sur proposition du président, cette date ne pouvant être postérieure au 31 août 2006 (la «Date d'Effet»), conformément à l'article 257ss de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND apportera tout ses avoirs et engagements (ci-après les «Avoirs») de façon à ce que tous les Avoirs soient attribués à ACMBERNSTEIN SICAV et plus spécifiquement au compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO.

II. En échange de l'apport des Avoirs, ACMBERNSTEIN SICAV émettra aux actionnaires d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND un nombre d'actions dans le compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO identique à celui qu'ils détenaient dans ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND avant la Date d'Effet.

III. Suite à la fusion, ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND cessera d'exister et toutes ses actions en circulation seront annulées.

IV. Toutes les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV seront émises sous forme nominative et avec des fractions.

V. Des confirmations quant au nombre d'actions détenu par chaque actionnaire seront délivrées par ou pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV endéans les trois jours de la Date d'Effet.

VI. A partir de la Date d'Effet, tous les Avoirs d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND seront réputés avoirs été transférés à ACMBERNSTEIN SICAV pour compte du compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL HEALTH CARE PORTFOLIO. La Date d'Effet est à considérer comme la date à partir de laquelle les opérations d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV. Les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV donneront le droit de participer aux bénéfices d'ACMBERNSTEIN SICAV à partir de la Date d'Effet.

Le projet de fusion, les rapports spéciaux des réviseurs, les rapports des conseils d'administration d'ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et ACMBERNSTEIN SICAV et, les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés des trois dernières années pour ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et le prospectus actuel ainsi qu'un projet du nouveau prospectus d'ACMBERNSTEIN SICAV seront à la disposition des actionnaires de ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND et ACMBERNSTEIN SICAV pour inspection à partir du 25 juin 2006 et copies de ces documents peuvent être obtenues, sans frais, auprès du siège social d'ACMBERNSTEIN SICAV et ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND.

#### *Déclaration*

Conformément à l'article 271 de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie la légalité du présent projet de fusion.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants repris plus haut, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les personnes nommées ont toutes signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Panichi et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 2006, vol. 437, fol. 13, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juin 2006.

H. Hellinckx.

(057382.02/242/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2006.

#### **ACMBERNSTEIN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 117.021.

#### **THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 55.113.

#### MERGER PROPOSAL

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of the month of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch,

Appeared:

1) THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 12th June 1996 for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter THE ASIAN TECHNOLOGY FUND)

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

and

2) ACMBERNSTEIN SICAV, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 8th June 2006, for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACMBERNSTEIN SICAV);

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

who declared the following

(A) ACMBERNSTEIN SICAV and THE ASIAN TECHNOLOGY FUND are two sociétés d'investissement à capital variable with one or more portfolios of assets represented each by a separate class of shares, all as described in their current prospectuses;

(B) THE ASIAN TECHNOLOGY FUND shall be merged into the ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO, a portfolio of assets created under the umbrella structure of ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) The board of directors of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND has approved the merger proposal with the purpose, inter alia, of offering a greater asset base and an increased flexibility of investment opportunities to its shareholders for the conversion of their shares into shares relating to another portfolio of ACMBERNSTEIN SICAV, as well as for the purpose of a potential reduction of both, administrative and marketing costs.

(D) The board of directors of ACMBERNSTEIN SICAV has also approved the merger proposal which it deems to be in the interest of its shareholders on the basis of spreading costs among a larger asset base.

Now therefore is agreed subject (i) as provided in paragraph I) below and (ii) to any changes as shall be approved by the directors of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND and/or of ACMBERNSTEIN SICAV pursuant to regulatory requirements, that:

I) On the date of the extraordinary general meeting required by law of the shareholders of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND and, if required, of the shareholders of ACMBERNSTEIN SICAV approving the merger, or on such other effective date determined at the general meeting of shareholders of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND upon suggestion of the Chairman being not later than 31 August 2006 (the «Effective Date»), in pursuance of article 257 ss. of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «1915 Law»), THE ASIAN TECHNOLOGY FUND shall contribute all its assets and liabilities (referred to hereinafter as the «Assets») in the manner that all Assets shall be allocated to ACMBERNSTEIN SICAV and more particularly to the ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO.

II) In exchange for the contribution of the Assets, ACMBERNSTEIN SICAV will issue to the shareholders of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND the same number of shares in the ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO as they held in THE ASIAN TECHNOLOGY FUND prior to the Effective Date.

III) As a result of the merger, THE ASIAN TECHNOLOGY FUND shall cease to exist and all its shares in issue shall be cancelled.

IV) All new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will be issued in registered form with fractions.

V) Confirmations of shareholding shall be delivered by or on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV, within three days from the Effective Date.

VI) As from the Effective Date, all Assets of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND shall be deemed transferred to ACMBERNSTEIN SICAV, on account of the ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO. The Effective Date shall be considered as the date from which the operations of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV. The new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will participate in the profits of ACMBERNSTEIN SICAV as from the Effective Date.

The merger agreement, the special reports of the auditor, the reports of the directors of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND and ACMBERNSTEIN SICAV, the financial reports containing the audited annual accounts of the last 3 years of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND and both the current prospectus of ACMBERNSTEIN SICAV shall be available for inspection to the shareholders of THE ASIAN TECHNOLOGY FUND and of ACMBERNSTEIN SICAV, from 25th June 2006 and copies thereof may be obtained on request, free of charge, at the registered office of ACMBERNSTEIN SICAV and THE ASIAN TECHNOLOGY FUND.

#### Statement

In accordance with article 271 of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the legality the present merger proposal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seizième jour du mois de juin.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 12 juin 1996 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après THE ASIAN TECHNOLOGY FUND)

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

et

2) ACMBERNSTEIN SICAV, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 8 juin 2006 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACMBERNSTEIN SICAV);

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

Qui ont déclaré ce qui suit:

(A) THE ASIAN TECHNOLOGY FUND et ACMBERNSTEIN SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable avec un ou plusieurs portefeuilles d'avoirs, chacun de ces portefeuilles étant représenté par une catégorie d'actions séparée, tel que décrit dans leur prospectus actuel;

(B) THE ASIAN TECHNOLOGY FUND sera fusionné dans ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO, un portefeuille d'avoirs créé sous la structure d'ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) Le conseil d'administration de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND a approuvé la proposition de fusion ayant comme but, entre autres, d'offrir une masse d'avoirs plus large et des opportunités d'investissement plus flexibles à ses actionnaires pour la conversion de leurs actions dans des actions d'autres compartiments d'ACMBERNSTEIN SICAV ainsi qu'une réduction potentielle des frais d'administration et de commercialisation.

(D) Le conseil d'administration d'ACMBERNSTEIN SICAV a également approuvé la proposition de fusion qu'il estime être dans l'intérêt de ses actionnaires en raison d'une répartition des frais sur une plus grande masse d'avoirs.

Il est convenu sous réserve (i) de ce qui est prévu au paragraphe I. ci-dessous et (ii) de toute autre modification qui sera approuvée par les administrateurs de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND et/ou d'ACMBERNSTEIN SICAV suite à des exigences réglementaires, que:

I. A la date de l'assemblée générale extraordinaire, exigée par la loi, les actionnaires de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND et, si requise, les actionnaires d'ACMBERNSTEIN SICAV, approuvant la fusion, ou à toute autre date définie par l'assemblée générale des actionnaires de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND sur proposition du président, cette date ne pouvant être postérieure au 31 août 2006 (la «Date d'Effet»), conformément à l'article 257ss de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), THE ASIAN TECHNOLOGY FUND apportera tout ses avoirs et engagements (ci-après les «Avoirs») de façon à ce que tous les Avoirs soient alloués à ACMBERNSTEIN SICAV et plus spécifiquement au compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO.

II. En échange de l'apport des Avoirs, ACMBERNSTEIN SICAV émettra aux actionnaires de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND un nombre d'actions dans le compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO identique à celui qu'ils détenaient dans THE ASIAN TECHNOLOGY FUND avant la Date d'Effet.

III. Suite à la fusion, THE ASIAN TECHNOLOGY FUND cessera d'exister et toutes ses actions en circulation seront annulées.

IV. Toutes les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV seront émises sous forme nominative et avec des fractions.

V. Des confirmations quant au nombre d'actions détenu par chaque actionnaire seront délivrées par ou pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV endéans les trois jours de la Date d'Effet.

VI. A partir de la Date d'Effet, tous les Avoirs de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND seront réputés avoirs été transférés à ACMBERNSTEIN SICAV pour compte du compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - ASIAN TECHNOLOGY PORTFOLIO. La Date d'Effet est à considérer comme la date à partir de laquelle les opérations de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV. Les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV donneront le droit de participer aux bénéfices d'ACMBERNSTEIN SICAV à partir de la Date d'Effet.

Le projet de fusion, les rapports spéciaux des réviseurs, les rapports des conseils d'administration de THE ASIAN TECHNOLOGY FUND et ACMBERNSTEIN SICAV et, les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés des trois dernières années pour THE ASIAN TECHNOLOGY FUND et le prospectus actuel ainsi qu'un projet du nouveau prospectus d'ACMBERNSTEIN SICAV seront à la disposition des actionnaires de THE ASIAN TECHNOLOGY et ACMBERNSTEIN SICAV pour inspection à partir du 25 juin 2006 et copies de ces documents peuvent être obtenues, sans frais, auprès du siège social d'ACMBERNSTEIN SICAV et THE ASIAN TECHNOLOGY FUND.

#### *Déclaration*

Conformément à l'article 271 de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie la légalité du présent projet de fusion.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants repris plus haut, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les personnes nommées ont toutes signé avec nous, notaire le présente acte.

Signé : K. Panichi et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 2006, vol. 437, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juin 2006.

H. Hellinckx.

(057389.02/242/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2006.

**ACMBERNSTEIN SICAV, Société d'Investissement à capital variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 117.021.

**ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 21.278.

MERGER PROPOSAL

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of the month of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch,

Appeared:

1) ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 10th February 1984 for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND)

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

and

2) ACMBERNSTEIN SICAV, an undertaking for collective investment incorporated in Luxembourg on 8th June 2006, for an unlimited duration under the form of a «société d'investissement à capital variable» and having its registered office at 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter ACMBERNSTEIN SICAV);

represented by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9th June 2006 which shall remain attached to the present deed in order to be registered with it;

who declared the following

(A) ACMBERNSTEIN SICAV and ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND are two sociétés d'investissement à capital variable with one or more portfolios of assets represented each by a separate class of shares, all as described in their current prospectuses;

(B) ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND shall be merged into ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO, a portfolio of assets created under the umbrella structure.

(C) The board of directors of the ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND has approved the merger proposal with the purpose, inter alia, of offering a greater asset base and an increased flexibility of investment opportunities to its shareholders for the conversion of their shares into shares relating to another portfolio of ACMBERNSTEIN SICAV, as well as for the purpose of a potential reduction of both, administrative and marketing costs.

(D) The board of directors of ACMBERNSTEIN SICAV has also approved the merger proposal which it deems to be in the interest of its shareholders on the basis of spreading costs among a larger asset base.

Now therefore it is agreed subject (i) as provided in paragraph I) below and (ii) to any changes as shall be approved by the directors of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND and/or of ACMBERNSTEIN SICAV pursuant to regulatory requirements, that:

I) On the date of the extraordinary general meeting required by law of the shareholders of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND and, if required, of the shareholders of ACMBERNSTEIN SICAV approving the merger, or on such other effective date determined at the general meeting of shareholders of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND upon suggestion of the Chairman being not later than 31 August 2006 (the «Effective Date»), in pursuance of article 257 ss. of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «1915 Law»), ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND shall contribute all its assets and liabilities (referred to hereinafter as the «Assets») in the manner that all Assets shall be allocated to ACMBERNSTEIN SICAV and more particularly to the ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO.

II) In exchange for the contribution of the Assets, ACMBERNSTEIN SICAV will issue to the shareholders of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND the same number of shares in the ACM BERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO as they held in ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND prior to the Effective Date.

III) As a result of the merger, ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND shall cease to exist and all its shares in issue shall be cancelled.

IV) All new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will be issued in registered form with fractions.

V) Confirmations of shareholding shall be delivered by or on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV, within three days from the Effective Date.

VI) As from the Effective Date, all Assets of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND shall be deemed transferred to ACMBERNSTEIN SICAV, on account of the ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO. The Effective Date shall be considered as the date from which the operations of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of ACMBERNSTEIN SICAV. The new shares in ACMBERNSTEIN SICAV will participate in the profits of ACMBERNSTEIN SICAV as from the Effective Date.

The merger agreement, the special reports of the auditor, the reports of the directors of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND and ACMBERNSTEIN SICAV, the financial reports containing the audited annual accounts of the last 3 years of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND and both the current prospectus of ACMBERNSTEIN SICAV shall be available for inspection to the shareholders of ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND and of ACMBERNSTEIN SICAV, from 25th June 2006 and copies thereof may be obtained on request, free of charge, at the registered office of ACMBERNSTEIN SICAV and ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND.

*Statement*

In accordance with article 271 of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the legality the present merger proposal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le seizième jour du mois de juin.

Pardevant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 10 février 1984 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND)

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

et

2) ACMBERNSTEIN SICAV, un organisme de placement collectif constitué, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, au Luxembourg le 8 juin 2006 pour une durée illimitée et ayant son siège social au 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après ACMBERNSTEIN SICAV);

représenté par M<sup>e</sup> Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2006 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement;

Qui ont déclaré ce qui suit:

(A) ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et ACMBERNSTEIN SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable avec un ou plusieurs portefeuilles d'avoirs, chacun de ces portefeuilles étant représenté par une catégorie d'actions séparée, tel que décrit dans leur prospectus actuel;

(B) ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND sera fusionné dans ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO, un portefeuille d'avoirs créé sous la structure de ACMBERNSTEIN SICAV.

(C) Le conseil d'administration d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND a approuvé la proposition de fusion ayant comme but, entre autres, d'offrir une masse d'avoirs plus large et des opportunités d'investissement plus flexibles à ses actionnaires pour la conversion de leurs actions dans des actions d'autres compartiments d'ACMBERNSTEIN SICAV ainsi qu'une réduction potentielle des frais d'administration et de commercialisation.

(D) Le conseil d'administration d'ACMBERNSTEIN SICAV a également approuvé la proposition de fusion qu'il estime être dans l'intérêt de ses actionnaires en raison d'une répartition des frais sur une plus grande masse d'avoirs.

Il est convenu sous réserve (i) de ce qui est prévu au paragraphe I. ci-dessous et (ii) de toute autre modification qui sera approuvée par les administrateurs d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et/ou d'ACMBERNSTEIN SICAV suite à des exigences réglementaires, que:

I. A la date de l'assemblée générale extraordinaire, exigée par la loi, les actionnaires d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et, si requise, les actionnaires d'ACMBERNSTEIN SICAV, approuvant la fusion, ou à toute autre date définie par l'assemblée générale des actionnaires d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND sur proposition du président, cette date ne pouvant être postérieure au 31 août 2006 (la «Date d'Effet»), conformément à l'article 257ss de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND apportera tout ses avoirs et engagements (ci-après les «Avoirs») de façon à ce que tous les Avoirs à ACMBERNSTEIN SICAV et plus spécifiquement au compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO.

II. En échange de l'apport des Avoirs, ACMBERNSTEIN SICAV émettra aux actionnaires d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND un nombre d'actions dans le compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO identique à celui qu'ils détenaient dans ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND avant la Date d'Effet.

III. Suite à la fusion, ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND cessera d'exister et toutes ses actions en circulation seront annulées.

IV. Toutes les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV seront émises sous forme nominative et avec des fractions.

V. Des confirmations quant au nombre d'actions détenu par chaque actionnaire seront délivrées par ou pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV endéans les trois jours de la Date d'Effet.

VI. A partir de la Date d'Effet, tous les Avoirs d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND seront réputés avoirs été transférés à ACMBERNSTEIN SICAV pour compte du compartiment ACMBERNSTEIN SICAV - INTERNATIONAL TECHNOLOGY PORTFOLIO. La Date d'Effet est à considérer comme la date à partir de laquelle les opérations d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte d'ACMBERNSTEIN SICAV. Les actions nouvelles d'ACMBERNSTEIN SICAV donneront le droit de participer aux bénéfices d'ACMBERNSTEIN SICAV à partir de la Date d'Effet.

Le projet de fusion, les rapports spéciaux des réviseurs, les rapports des conseils d'administration d'ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et ACMBERNSTEIN SICAV et, les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés des trois dernières années pour ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et le prospectus actuel ainsi qu'un projet du nouveau prospectus d'ACMBERNSTEIN SICAV seront à la disposition des actionnaires de ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND et ACMBERNSTEIN SICAV pour inspection à partir du 25 juin 2006 et copies de ces documents peuvent être obtenues, sans frais, auprès du siège social d'ACMBERNSTEIN SICAV et ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND.

#### Déclaration

Conformément à l'article 271 de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie la légalité du présent projet de fusion.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants repris plus haut, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les personnes nommées ont toutes signé avec nous, notaire le présente acte.

Signé : K. Panichi et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 juin 2006, vol. 437, fol. 13, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juin 2006.

H. Hellinckx.

(057386.02/242/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2006.

### **MCE, MOYENS ET CAPITAUX EUROPEENS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.022.

L'an deux mille six, le deux février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, résidant à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOYENS ET CAPITAUX EUROPEENS S.A. en abrégé MCE avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, bld Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81.022 constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch en date du 5 mars 2001 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 864 du 10 octobre 2001 et modifié suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 23 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 417 du 6 mai 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Fabienne Callot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Madame Alexandra Romania, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilbert Muller, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société;

2. Nomination de CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l. en qualité de liquidateur et octroi des pouvoirs les plus larges en vue de l'exécution de son mandat prévus aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 et de l'accomplissement de tous les actes prévus à l'article 145 de ladite loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale;

3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de dissoudre la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de fixer le nombre de liquidateurs à un (1). Elle appelle à ces fonctions CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B numéro 30.467.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilège, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires, telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Callot, A. Romania, G. Muller, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, vol. 152S, fol. 23, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 février 2006.

P. Bettingen.

(033957/202/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2006.

**POLDER DESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 92.313.

In the year two thousand and six, on the twentieth day of March.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company POLDER FUND I, L.P., incorporated under the law of the State of Delaware, having its registered seat at 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, State of Delaware, United States of America, here represented by Mr Cedric Rath, employee, with professional address at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 16, 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: that POLDER FUND I, L.P. is the sole associate of the company POLDER DESCH, S.à r.l., having its registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 92.313, incorporated under the name RESIDEX DESCH by a notarial deed on the 4th of March, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 25th of April, 2003, number 453. The articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a notarial deed, on 3rd of December 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of 4th May 2005, number 410.

That the agenda of the present meeting is as follows:

*Agenda:*

1. Approval of the financial statements of the Company as of December 31, 2005.
2. Discharge given to the directors («gérants») of the Company;
3. Early dissolution and putting of the Company into liquidation;
4. Appointment of a liquidator of the Company and determination of its powers; and;
5. Miscellaneous.

That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to approve the financial statements of the Company as of December 31, 2005 as they were presented on behalf of the board of directors («conseil de gérance»).

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of directors («conseil de gérance») for the exercise of their mandates.

*Third resolution*

In compliance with the Law of 10th, August 1915 on commercial companies, as amended, the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to put the Company into liquidation.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder decides to appoint as liquidator, EUROPEAN TRUST SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 33.065.

The aforesaid liquidator must realise the whole of the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company, especially the financial statements drawn up as at March 15, 2006.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, without specific authorisation therefore from a general shareholder's meeting.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges, of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700)

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing party and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt mars.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société POLDER FUND I, L.P., constituée sous la législation de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par Monsieur Cédric Raths, employé privé, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 16 mars 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, dûment représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

- POLDER FUND I, L.P., précitée déclare être l'unique associée de la société POLDER DESCH, S.à r.l. avec siège social à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 92.313, constituée sous la dénomination RESIDEX DESCH par acte notarié en date du 4 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 453 du 25 avril 2003. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 3 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 mai 2005, numéro 410.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des états financiers de la Société établis au 31 décembre 2005;
2. Décharge accordée aux gérants de la Société;
3. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;
4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
5. Divers.

Que l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide d'approuver les états financiers de la Société établis au 31 décembre 2005 tels que présentés au nom du conseil de gérance.

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de donner décharge pleine et entière aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat.

*Troisième résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'Associé Unique décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

*Quatrième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer liquidateur EUROPEAN TRUST SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 33.065.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et d'apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société, en particulier les états financiers arrêtés au 15 mars 2006.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à mille sept cents euros (EUR 1.700).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande de cette même comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Raths, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, vol. 152S, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

G. Lecuit.

(033970/220/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2006.

**ICG MEZZANINE FUND 2003 LUXCO No 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 95.559.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(033630/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2006.

**SOCLINPAR S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 16.980.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prévue pour le 21 juin 2006 n'ayant pas été valablement convoquée, les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement en date du 14 juillet 2006 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et acceptation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Les dépôts d'actions en vue de cette Assemblée seront reçus jusqu'au 7 juillet 2006 aux guichets de la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., 14, rue Aldringen, Luxembourg ainsi qu'au siège social.  
I (03212/802/22) Le Conseil d'Administration.

---

**METEC S.A., Holdingaktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 21.173.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 13. Juli 2005 um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2005
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Verschiedenes

I (03034/534/15)

Der Verwaltungsrat.

---

**LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxemburg B 8.201.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on July 14, 2006 at 17.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

5. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
6. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

I (03035/534/15)

The board of directors.

---

**MANGON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxemburg B 106.225.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 10 juillet 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxemburg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03176/000/20)

Le Conseil d'Administration.

---

**INTERCHARTER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 15.101.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *14 juillet 2006* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Divers.

I (03036/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A. (R.D.I.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 34.823.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *10 juillet 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

I (03078/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIF S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 15.501.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *12 juillet 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2006.
4. Divers.

I (03079/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GINOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 23.655.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *12 juillet 2006* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2006.
4. Divers.

I (03080/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

58533

**MYTALUMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 29.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *10 juillet 2006* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 mars 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 mars 2006.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

I (03081/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**STANLEY INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 88.828.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi *11 juillet 2006* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03132/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 63.909.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le *14 juillet 2006* à 11.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport du liquidateur,
- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nomination du commissaire à la liquidation, FIDUCIAIRE GLACIS.

Pour assister ou être représentés à ces assemblées, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant les Assemblées au siège social.

I (03179/755/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**EXA HOLDING Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 29.243.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *17 juillet 2006* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (03216/1031/14)

*Le Conseil d'Administration.*

58534

**B.B. INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 112.849.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg le 13 juillet 2006 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03148/833/16)

*Le Conseil d'administration.*

**LEMKE HOLDING AG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 111.614.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 13 juillet 2006 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (03149/833/17)

*Le Conseil d'administration.*

**LUX-PENSION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 88.078.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à Luxembourg, 1, rue Zithe, le jeudi 13 juillet 2006 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2006.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2006; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG  
BANQUE RAIFFEISEN S.C.  
FORTUNA BANQUE S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03256/755/29)

*Le Conseil d'Administration.*

**HUBEMA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 105.595.

Les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg le 13 juillet 2006 à 14.30 heures, pour  
délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03150/833/16)

Le Conseil d'administration.

**LYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 24.697.

Les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg le 14 juillet 2006 à 10.00 heures, pour  
délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (03163/833/16)

Le Conseil d'administration.

**LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.789.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui se tiendra le lundi 31 juillet 2006 à 16.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire du 4 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03213/755/16)

Le Conseil d'Administration.

**OCEANIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 73.372.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 14 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;

4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03214/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**DANBEL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 38.570.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 14 juillet 2006 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (03164/833/17)

Le Conseil d'administration.

---

**TELI FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 105.558.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 14 juillet 2006 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03165/833/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**MULTI-FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.824.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 12 juillet 2006 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2006.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

I (03257/755/20)

Le Conseil d'Administration.

---

**EASTERN NATURAL RESOURCES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 46.811.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg le 14 juillet 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03168/833/16)

Le Conseil d'administration.

**COMPAR INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 105.714.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

qui se tiendra le 10 juillet 2006 à 15.00 heures, au siège social, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Résolutions de l'assemblée générale se tenant en la forme ordinaire

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Résolutions de l'assemblée générale se tenant en la forme extraordinaire

8. Décision à prendre sur la continuité de l'activité de la Société, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
9. Décharge à donner aux administrateurs pour la convocation tardive de l'assemblée générale extraordinaire.

I (03177/000/25)

Le Conseil d'Administration.

**RAINBOW STRATEGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 82.416.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 14 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03215/010/18)

Le Conseil d'Administration.

58538

**IMMOINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 55.302.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le *10 juillet 2006* à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03178/000/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**SHANARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 86.872.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le *14 juillet 2006* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (03180/833/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ING (L) PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 82.219.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le jeudi *13 juillet 2006* à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (03251/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**VALEXPERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.318.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *14 juillet 2006* à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03199/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHINTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 78.846.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *14 juillet 2006* à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03200/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**INTERNATIONAL VENTURES CORPORATION, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 26.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra anticipativement le *10 juillet 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03258/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ING (L) RENTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 29.732.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de la Société se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg, 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le jeudi *13 juillet 2006* à 10.40 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (03252/755/21)

Le Conseil d'Administration.

---

**FASHION INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 86.263.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 14 juillet 2006 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03201/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**HARWOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.785.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 31 juillet 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire du 4 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03217/755/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**WYCOMBE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.651.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 31 juillet 2006 à 14.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03218/755/16)

Le Conseil d'Administration.

---

58541

**ING DIRECT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 109.614.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 13 juillet 2006 à 16.10 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2006.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Afin d'assister à l'Assemblée du 13 juillet 2006 à 16h10, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres 5 jours francs avant l'Assemblée à une succursale ou bureau de ING Direct N.V. ou ING Luxembourg.

I (03253/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**ING INDEX LINKED FUND II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 78.496.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 13 juillet 2006 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2006
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Afin d'assister à l'Assemblée du 13 juillet 2006 à 15h30, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres 5 jours francs avant l'Assemblée à une succursale ou bureau de ING Luxembourg.

I (03254/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**ORACLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 52.413.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 2, rue de l'avenir, L-1147 Luxembourg, le 30 juin 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Ratification de la nomination du Commissaire aux Comptes en date du 30 décembre 2005 pour un mandat se terminant à la date de cette assemblée (en remplacement de l'ancien Commissaire aux Comptes démissionnaire).
6. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes et fixation de son mandat.
7. Démission des Administrateurs suivants: M.J.M. Lagesse, F. Lonardo et M. Lauri.
8. Nomination de nouveaux Administrateurs et fixation de leur mandat.
9. Transfert du siège social de la société.
10. Divers.

II (02020/512/22)

**ING INDEX LINKED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 67.912.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 13 juillet 2006 à 14.10 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2006.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Afin d'assister à l'Assemblée du 13 juillet 2006 à 14.00 heures, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres 5 jours francs avant l'Assemblée à une succursale ou bureau de ING Belgique S.A. ou ING Luxembourg. I (03255/755/19) Le Conseil d'Administration.

**UNIREC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 18.960.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 26 juillet 2006 à 11.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 26 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. I (03259/795/14) Le Conseil d'Administration.

**WALSER PORTFOLIO, Société d'investissement à capital variable.**

Gesellschaftssitz: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.  
R. C. Luxembourg B 79.320.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen am 7. Juli 2006 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxemburg die

**ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 30. April 2006.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das abgelaufene Geschäftsjahr.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
6. Beschlussfassung über die Entlastung des Abschlussprüfers für das abgelaufene Geschäftsjahr.
7. Bestellung des Abschlussprüfers für das neue Geschäftsjahr.
8. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlich Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Freitag, den 30. Juni 2006 am Gesellschaftssitz, bei der RAIFFEISENBANK KLEINWALSERTAL AG, Riezern, der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Luxemburg, der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT KGaA, Düsseldorf, oder bei der RAIFFEISEN BANK AG, Vaduz, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxemburg, im Juni 2006.

II (03066/755/27)

*Der Verwaltungsrat.*

58543

**CLARA S.A. HOLDING, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 52.501.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi, 7 juillet 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2005.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (00281/502/18)

---

**NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 44.241.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapport du liquidateur, Monsieur Pierre Schill,
- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- Nomination du commissaire à la liquidation

Pour assister ou être représentés à ces assemblées, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02092/755/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PRAINE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 80.417.

Convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la Société qui aura lieu extraordinairement le 3 juillet 2006 à 15.00 heures au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

*Ordre du jour:*

- Présentation et approbation des rapports de gestion du conseil d'administration sur les comptes arrêtés aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005.
- Présentation et approbation des rapports du commissaire.
- Présentation et approbation des bilans et des comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005.
- Affectations des résultats.
- Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- Elections statutaires.
- Pouvoirs et rétributions du conseil d'administration.
- Remboursement des prêts actionnaires.
- Remplacement des actions au porteur actuelles par de nouvelles actions au porteur ou éventuellement par des actions nominatives.
- Divers.

Les porteurs d'actions sont priés d'en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel ne peut pas être lui-même actionnaire.

II (03103/6312/25)

*Le Conseil d'Administration.*

**NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 44.241.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapport du Commissaire à la liquidation, la FIDUCIAIRE GLACIS.
- Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- Clôture de la liquidation.
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à ces assemblées, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02093/755/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**SALTUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.  
R. C. Luxembourg B 110.210.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le 30 juin 2006 à 9.00 heures au siège social de la Société, 9, rue de Saint Hubert à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 - Affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice écoulé.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

*Pour le Conseil d'Administration*

FREE HAVEN LTD / F. Bracke

*Administrateur / Administrateur*

*Signature / -*

II (02759/000/19)

**ARCELOR, Société Anonyme.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 82.454.

Les actionnaires de la société anonyme ARCELOR sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 11.00 heures à LUXEXPO S.A., 10, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg-Kirchberg à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Examen de l'offre publique d'échange de Mittal Steel sur toutes les actions et toutes les obligations convertibles d'ARCELOR
2. Consultation quant à l'apport par M. Alexey A. Mordashov de la totalité de ses intérêts économiques dans les activités sidérurgiques de SeverStal (y compris SeverStal North America) ainsi que SeverStal Ressources (minéral de fer et charbon) et de sa participation dans Lucchini et d'une somme de 1,25 milliards d'euros en numéraire («l'Opération SeverStal») à ARCELOR conformément aux conditions décrites dans une note d'information adressée aux actionnaires.

Le prochain point de l'ordre du jour et le projet de résolution y afférant ont été insérés à la demande de personnes déclarant être actionnaires et représenter plus du cinquième du capital d'ARCELOR et sur la base de cette déclaration. Il ne résulte pas d'une initiative du Conseil d'administration.

«Mode d'approbation de l'Opération SeverStal et de l'émission de nouvelles actions ARCELOR en faveur de M. Mordashov»

Sous réserve de ce qui suit, l'Assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Il n'y aura pas de vote sur le premier point à l'ordre du jour.

Les statuts donnent pouvoir au Conseil d'administration d'émettre des actions dans le contexte du capital autorisé. Le Conseil d'administration a néanmoins décidé de donner aux actionnaires une occasion de s'exprimer sur l'option que constitue l'Opération SeverStal et, éventuellement, de s'y opposer.

Pour le cas où des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée représentant plus de 50% du capital social émis d'ARCELOR demandent la résiliation des accords relatifs à l'Opération SeverStal parce qu'ils ne désirent pas le maintien de l'Opération SeverStal comme une alternative à l'offre publique d'échange de Mittal Steel, le Conseil d'administration procédera à la résiliation des accords relatifs à l'Opération SeverStal. Dans ce cas une indemnité de résiliation (break fee) de EUR 140 millions devra être payée par ARCELOR.

Au vu de l'importance de cette opération stratégique pour le futur d'ARCELOR le seuil de 50% est destiné à encourager la participation des actionnaires et à assurer que toute décision prise représente la volonté réelle de la majorité des actionnaires. Les accords relatifs à l'Opération SeverStal prévoient que l'Assemblée convoquée pour délibérer sur le deuxième point de l'ordre du jour ne pourra être ni retardée, ni ajournée. Ainsi, en cas d'ajournement de l'Assemblée sur demande d'actionnaires représentant 20% du capital social, un vote même négatif à l'Assemblée reconvoquée ne permettra plus de procéder à la résiliation des accords relatif à l'Opération SeverStal.

Si l'option de l'Opération ServerStal est maintenue, les actionnaires restent libres d'apporter ou non leurs actions à l'offre de Mittal Steel. L'Opération SeverStal deviendra caduque, si à l'issue de son offre, Mittal Steel détient plus de 50% du capital social d'ARCELOR en tenant compte des actions émises ou à émettre dans le cadre de l'Opération SeverStal.

Pour pouvoir assister à cette Assemblée ou s'y faire représenter :

- Les actionnaires personnellement inscrits dans le registre des actions nominatives d'ARCELOR reçoivent à domicile tous les documents relatifs à la tenue de cette Assemblée et notamment l'avis de convocation précisant l'ordre du jour, les propositions de résolutions ainsi qu'un formulaire leur permettant de signifier leur intention d'assister à l'Assemblée ou de s'y faire représenter.
- Les actionnaires non inscrits personnellement dans le registre des actions nominatives d'ARCELOR doivent s'adresser à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont détenues en compte. La date limite de réponse et de remise des documents en vue d'assister à l'Assemblée ou de s'y faire représenter est le 26 juin 2006 au plus tard.

Demande de documents

Les actionnaires peuvent également obtenir gratuitement le formulaire leur permettant de signifier leur intention d'assister à l'Assemblée ou de s'y faire représenter et les résolutions aux numéros suivants:

- soit directement auprès des services d'ARCELOR:

au siège social - Service Titres

Tél. +352 4792 2187

Fax +352 4792 2548

au siège social - Relations Investisseurs

Tél. +352 4792 2414 ou + 00 800 4792 4792

Fax +352 4792 2449

à Liège - Direction des Affaires Juridiques

Tél. +32 4 2366830

Fax +32 4 2366847

à Madrid - Service Relations Investisseurs

Tél. +34 91 596 94 75 ou +34 90 215 21 53

Fax +34 91 596 94 60 ou +34 98 512 60 88

à Paris - Service Relations Investisseurs

Tél : +33 171 92 00 90

Fax : + 33 171 92 00 98

- soit en s'adressant:

pour le Grand-Duché de Luxembourg, à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG,  
Luxembourg, Listing and Agency Administration

Tél. +352 4242 4599 ou + 352 4242 4525

Fax +352 4242 2887

pour la France, à BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris

Tél. + 33 1 40 14 34 24

Fax + 33 1 40 14 58 90

pour la Belgique, à FORTIS BANQUE, Bruxelles

Tél. + 32 2 565 1660 ou + 32 2 565 5530

Fax + 32 2 565 5340

pour l'Espagne, à BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, Madrid

Tél. +34 913747007

Fax +34 913743471

Tous ces documents peuvent également être téléchargés à partir du site Internet [www.arcelor.com](http://www.arcelor.com) sous la rubrique «Gouvernance d'entreprise > Assemblée Générale»

*Pour le Conseil d'administration*

Le Président

J. Kinsch

II (03119/000/89)

---

**VALFOR HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 56.256.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2006, l'Assemblée n'a pas pu prendre de décisions en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à la deuxième

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 7 juillet 2006 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
2. Divers.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

II (02826/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**EUROPEAN BUSINESS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.251.

Les actionnaires sont convoqués à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 au siège de la société à 11.00 heures, statuant sur l'exercice 2005.

*Ordre du jour:*

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire
2. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
3. Approbation des comptes annuels et affectation
4. Nominations statutaires et divers

II (02838/603/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.468.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du projet de scission
2. Décision de réaliser la scission en date du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et de transférer le patrimoine actif et passif, sans exception ni réserve, de la société scindée aux sociétés anonymes nouvellement constituées, à savoir, HIPERMARK INVESTMENTS S.A. et AFRICA INVESTMENTS S.A. sans préjudice des dispositions de l'article 302 de la loi sur les sociétés
3. Décharge spéciale aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au jour de l'assemblée générale extraordinaire
4. Détermination des lieux de conservation des documents de la société scindée pendant le délai légal
5. Approbation de la création de deux nouvelles sociétés anonymes et de leurs statuts tels que proposés dans le projet de scission, nomination des organes sociaux et fixation des adresses des sociétés résultant de la scission
6. Constatation que les apports aux nouvelles sociétés anonymes ont été faits sur base de la situation comptable au 31 décembre 2005 tel qu'indiqué dans le projet de scission
7. Approbation de l'attribution des actions des nouvelles sociétés anonymes aux associés de la société scindée
8. Divers

Les actionnaires sont avisés qu'un quorum de 50% des actions émises est requis pour délibérer sur les points de l'ordre du jour relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Si ce quorum n'était pas atteint, une 2<sup>e</sup> Assemblée portant sur ces points devra être convoquée. Par ailleurs, les résolutions pour être valables devront réunir les 2/3 au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

II (03124/795/28)

*Le Conseil d'Administration.*

58547

**TOPKINS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 100.176.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 30 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Divers.

II (02865/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**C.R. ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.646.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
du 30 juin 2006 à 17.00 heures au siège de la société, pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- Nomination et renouvellement du mandat des Administrateurs
- Divers

Pour assister ou pour se faire représenter par un mandataire à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions ou un certificat de blocage, émis par une banque attestant la propriété effective des actions, ainsi que, le cas échéant, la procuration y afférente, trois jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale ordinaire au siège de la société.

II (02908/717/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**INVESCO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 34.457.

Notice is hereby given that the  
ANNUAL GENERAL MEETING  
of shareholders of INVESCO FUNDS will be held at the Registered Office in Luxembourg, 69, route d'Esch, on Friday,  
June 30, 2006 at 11.30 a.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. To hear and accept the Reports of:
  - a. The Directors;
  - b. The Auditors.
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 28th February 2006, including the Statement of Net Assets as at 28 th February 2006 and Statement of Changes in Net Assets for the year ended 28th February 2006 and to approve the allocation of the Net results.
3. To discharge the Directors with respect of their performance of duties for the year ended 28th February 2006.
4. To elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To elect the Auditors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (03134/755/23)

*The Board of Directors.*

**JAGER FINANCEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 99.502.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 30 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (02870/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**AMOXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 100.697.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 30 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02868/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUXEX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 65.332.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 30 juin 2006 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2005;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

II (03075/546/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**VONTOBEL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 38.170.

Invitation aux actionnaires de VONTOBEL FUND (la «Société») à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, le 3 juillet 2006 à 10.30 heures.

*Ordre du jour:*

Amendement du paragraphe 1 de l'Article 25 des Statuts de la Société visant à modifier les dates de début et de fin d'exercice de la Société afin qu'il débute le 1<sup>er</sup> septembre pour se clôturer le 31 août plutôt que, respectivement, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre. Le paragraphe 1 de l'Article 25 des Statuts de la Société sera désormais rédigé comme suit :

«L'exercice financier de la Société débutera le premier jour du mois de septembre et se clôturera, le trente et unième jour du mois d'août de l'année suivante».

Afin que l'Assemblée générale extraordinaire puisse valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour, un quorum constitué de la moitié des actions en circulation devra être atteint. Si le quorum requis n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale extraordinaire sera organisée afin de délibérer valablement sans tenir compte du nombre d'actions représentées. Les résolutions proposées à chacune des deux assemblées générales extraordinaires seront ratifiées si celles-ci sont approuvées par les deux tiers des actions représentées à l'assemblée correspondante. Chaque action intégrale donne lieu à une voix, indépendamment de sa valeur nette d'inventaire.

Les actionnaires peuvent voter par procuration à chacune des assemblées. Les formulaires de procuration sont disponibles auprès de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, B.P. 2463, L-2085 Luxembourg. Les actionnaires qui ne sont pas en mesure de participer à l'une ou aux deux assemblées sont priés de compléter, signer et renvoyer le(s) formulaire(s) de procuration correspondant(s) par fax et ensuite par courrier à l'attention de Mme Nora Aouinti, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, B.P. 2463, L-2085 Luxembourg (fax : (+352) 2696 9730) avant le 30 juin 2006, pour la clôture du change.

Les formulaires de procuration qui auront déjà été renvoyés pour l'Assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2006 seront réutilisés lors du vote de la seconde Assemblée générale extraordinaire reconstituée, le cas échéant.

Luxembourg, le 13 juin 2006

II (03123/755/31)

Pour le Conseil d'administration et en son nom.

---

**YARKAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 101.315.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 30 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02866/000/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**AMBERLUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 40.492.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 4 juillet 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03023/534/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**ATHENA VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.022.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 juillet 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;

58550

4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03074/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**VULPIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 101.236.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *30 juin 2006* à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02867/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DAMOLU FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 42.953.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *30 juin 2006* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article c100 sur la législation de sociétés.
5. Divers.

II (02869/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 33.908.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), will be held at the Registered Office in Luxembourg, 69, route d'Esch, on Friday *June 30, 2006* at 11.30 a.m., with the following agenda:

*Agenda:*

1. To hear and accept:
  - a. the Management Report of the Directors,
  - b. the Report of the Auditors.
2. To approve the Statement of Net Assets and the Statement of Changes in Net Assets for the year ended 28th February 2006 and to approve the allocation of the net results.
3. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the year ended 28th February 2006.
4. To elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To elect the Auditors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (03135/755/24)

*The Board of Directors.*

**CCN S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.  
H. R. Luxembourg B 44.191.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am *30. Juni 2006* um 11.00 Uhr, in L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Bericht des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2005
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Verschiedenes.

II (02909/534/15)

Der Verwaltungsrat.

**SOLUTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 30.453.

Les Actionnaires de la Société SOLUTEX, Société Anonyme, sont convoqués en

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

pour le *30 juin 2006* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005/2006;
2. Rapport du Commissaire de Surveillance;
3. Lecture et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 28 février 2006;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
6. Vote relatif à l'application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Nominations statutaires;
8. Divers.

II (02910/534/18)

Le Conseil d'Administration.

**POKHARA FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 101.372.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *30 juin 2006* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02944/000/15)

Le Conseil d'Administration.

**INTEREAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 30.540.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le *30 juin 2006* à 9.00 heures dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre

endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant»;

3. Divers.

II (03113/322/17)

Le Conseil d'Administration.

**PARTINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 36.696.

Les actionnaires sont priés d'assister à:

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 30, rue Marie Adélide, L-2128 Luxembourg, le 30 juin 2006 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination - démission
6. Divers

II (02988/1212/18)

Le Conseil d'Administration.

**ROSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 11.297.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, le 30 juin 2006 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02989/1212/17)

Le Conseil d'Administration.

**SEACAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 94.229.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra de manière ordinaire le 1<sup>er</sup> juillet 2006 à 14.00 heures au siège social 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes annuels au 31 décembre 2005;
2. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
4. Affectation du résultat;
5. Ratification des actions du Conseil d'Administration;
6. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat concernant l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005,
7. Divers.

II (03102/000/19)

Le Conseil d'Administration.

**ALPINE FOREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 61.311.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 3 juillet 2006 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03024/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**PIERRA MENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 77.672.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03058/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 42.989.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03061/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**URTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 98.016.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;

4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03059/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**FINANCIERE DE L'YSER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 24.986.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03062/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**TECHNET INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 77.187.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03009/506/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**VELAFI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 62.341.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 4 juillet 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03018/534/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 29.211.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

58555

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 12.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'Assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant»;
3. Divers.

II (03107/322/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**GRISSIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 63.710.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 heures dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant»;
3. Divers.

II (03108/322/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**AMPAX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 23.954.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 heures dans les bureaux de l'Etude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 15.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant»;
3. Divers.

II (03110/322/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**MONTE CARLO INTERNATIONAL REAL ESTATE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 52.460.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 heures dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 16.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Des Assemblées Générales extraordinaires peuvent se tenir à l'étranger à l'endroit à désigner dans les convocations»;
3. Divers.

II (03112/322/17)

*Le Conseil d'Administration.*

58556

**INTERNATIONAL PATENT DEVELOPMENT AND TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 96.669.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03012/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**PIMIENTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 84.783.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03014/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**FICINO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 68.395.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 4 juillet 2006 à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03019/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**PRAINE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 80.417.

Convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la Société qui aura lieu le 3 juillet 2006 à 16.00 heures au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

*Ordre du jour:*

- Modification de la dénomination de la société en DANI HOLDING S.A.
- Modification de l'article 11 des statuts afin que toute assemblée, tant ordinaire qu'extraordinaire, puisse se tenir un jour férié.
- Modification de l'article 13 des statuts afin de fixer un quorum de présence représentant au moins 51% du capital social pour toute assemblée, tant ordinaire qu'extraordinaire.

Les porteurs d'actions sont priés d'en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel ne peut pas être lui-même actionnaire.  
II (03104/6312/17) Le Conseil d'Administration.

---

**MERCATI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 98.015.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03060/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DAURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 71.514.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03007/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHABLIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03022/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ELSA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 56.510.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 juillet 2006 à 14.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005

3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Divers.

II (03020/534/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**ABBAKAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 108.220.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03011/506/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**MONTROSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 105.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03010/506/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**HOLDING DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 29.346.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 heures dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit le dernier jour ouvrable du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocations. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant»;
3. Divers.

II (03111/322/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**HORB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 99.583.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005

3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
  4. Nominations statutaires
  5. Divers
- II (03013/506/15)

Le Conseil d'Administration.

**LOMAIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 96.767.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *30 juin 2006* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03008/506/15)

Le Conseil d'Administration.

**DOREMI, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 95.134.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, le *3 juillet 2006* à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

5. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
6. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006.
7. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
8. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
9. Divers.

II (03021/534/15)

Le Conseil d'Administration.

**ELITE MODEL MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 73.844.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra vendredi *30 juin 2006* à 14.00 heures à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats pendant l'année sous revue.
5. Divers.

II (03126/000/16)

Le Conseil d'Administration.

**L'ARMATHAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 81.950.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *30 juin 2006* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

58560

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03005/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HERMITAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 62.970.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2006 à 9.00 heures dans les bureaux de l'étude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle;
2. Modification de l'article 16 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le dernier jour ouvrable de juin à 14.30 à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant»;
3. Divers.

II (03109/322/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AUTOMATE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 89.771.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 30 juin 2006 à 11.00 au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03006/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---